
CONSEIL SYNDICAL du 16 octobre 2023

Rapport n°20231016 – 07a

Objet : Budget du SMEA31 – Décision modificative n°2 – Exercice 2023 – Budget Principal

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2023 a été voté le 19 décembre 2022, le compte administratif le 13 avril 2023 et la décision modificative n°1, reprenant les résultats 2022, le même jour. Il convient d'effectuer des réajustements sur les crédits entre chapitres pour le budget principal. Ces modifications font donc l'objet d'une décision modificative n°2.

Cette décision modificative concerne des modifications de crédits sur les opérations d'investissement et sur des crédits de fonctionnement.

Le montant des dépréciations pour comptes de tiers, à hauteur de 15 % sur les créances douteuses et contentieuses, a été actualisé en fonction du solde des comptes concernés. Des provisions pour risques ont été budgétées pour des litiges en cours. Les admissions en non valeurs et les créances éteintes présentées par la Paierie Départementale sont proposées dans cette décision.

Cette décision modificative régularise également les écritures de la part agent des chèques restaurants des années 2012 à 2022. Une délibération spécifique est présentée au Conseil Syndical à ce titre.

BUDGET PRINCIPAL - M57

En fonctionnement, les modifications budgétaires et nouveaux crédits s'équilibrent à 1.370.946 €.

En investissement, les modifications budgétaires, s'élèvent à 1.158.495 €.

Ainsi se présente le projet de décision modificative n° 2 du budget 2023 pour le Budget Principal sur lequel il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.

Sébastien VINCINI

Président



Annexes : maquettes générales DM2

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	987 076,54	0,00	0,00	0,00	987 076,54
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	978 502,48	0,00	258 295,00	0,00	1 236 797,48
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	7 449 799,14	0,00	876 200,00	0,00	8 325 999,14
Total des dépenses d'équipement		9 415 378,16	0,00	1 134 495,00	0,00	10 549 873,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	190 200,00	0,00	0,00	0,00	190 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
Total des dépenses financières		230 200,00	0,00	0,00	0,00	230 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 645 578,16	0,00	1 134 495,00	0,00	10 780 073,16

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	399 085,00		24 000,00	0,00	423 085,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		599 085,00		24 000,00	0,00	623 085,00

TOTAL	10 244 663,16	0,00	1 158 495,00	0,00	11 403 158,16
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 403 158,16
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	3 343 544,00	0,00	5 500,00	0,00	3 349 044,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 834 827,00	0,00	0,00	0,00	2 834 827,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 178 371,00	0,00	5 500,00	0,00	6 183 871,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	432 194,00	0,00	0,00	0,00	432 194,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		457 194,00	0,00	0,00	0,00	457 194,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 635 565,00	0,00	5 500,00	0,00	6 641 065,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 152 995,00	0,00	1 152 995,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 740 054,00		0,00	0,00	1 740 054,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 940 054,00		1 152 995,00	0,00	3 093 049,00

TOTAL	8 575 619,00	0,00	1 158 495,00	0,00	9 734 114,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 669 044,16
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 403 158,16
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 469 964,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 735 848,00	0,00	32 515,00	0,00	2 768 363,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	19 214 096,47	0,00	50 000,00	0,00	19 264 096,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	2 409,00	0,00	2 409,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	908 105,00	0,00	26 214,00	0,00	934 319,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 858 049,47	0,00	111 138,00	0,00	22 969 187,47
66	Charges financières	97 900,00	0,00	0,00	0,00	97 900,00
67	Charges spécifiques (4)	28 837,00	0,00	0,00	0,00	28 837,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00		106 813,00	0,00	126 813,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		23 004 786,47	0,00	217 951,00	0,00	23 222 737,47

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		1 152 995,00	0,00	1 152 995,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 740 054,00		0,00	0,00	1 740 054,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 740 054,00		1 152 995,00	0,00	2 893 049,00

TOTAL	24 744 840,47	0,00	1 370 946,00	0,00	26 115 786,47
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 115 786,47
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	310 000,00	0,00	29 689,00	0,00	339 689,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 161 170,00	0,00	420 715,00	0,00	21 581 885,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 568 420,00	0,00	8 307,00	0,00	2 576 727,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	237 488,00	0,00	881 635,00	0,00	1 119 123,00
Total des recettes de gestion courante		24 277 078,00	0,00	1 340 346,00	0,00	25 617 424,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		2 000,00	0,00	2 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 277 078,00	0,00	1 346 946,00	0,00	25 624 024,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	399 085,00		24 000,00	0,00	423 085,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		399 085,00		24 000,00	0,00	423 085,00

TOTAL	24 676 163,00	0,00	1 370 946,00	0,00	26 047 109,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	68 677,47
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 115 786,47
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	2 469 964,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.